

# ECHO 2025/2026

Tout savoir sur l'année scolaire prochaine



*« LE FRUIT EST DANS LA GRAINE,  
SEUL IMPORTE DE LA FAIRE GERMER EN SON TEMPS. »*

**Institut Saint-Dominique**

**38-40, rue Caporal Claes 1030 Schaerbeek**

**Tél. : 02/240.16.13 Secrétariat (le matin) 02/240.16.10 Accueil**

**Site : [www.saintdominique.be](http://www.saintdominique.be) E-mail : [secretariat.fondamental@saintdominique.be](mailto:secretariat.fondamental@saintdominique.be)**

## Hymne Saint Dominique

### Refrain :

*À Saint Dominique,  
Nous venons avec plaisir,  
Pour apprendre et grandir.  
Dans cette école fantastique,  
Force, courage et solidarité,  
Vivre ensemble nous donne de la gaîté.) Bis*

### Couplet 1 :

*Notre école est grande et belle,  
Nos professeurs nous soutiennent.  
On apprend à lire et à écrire,  
Tous les ateliers et les veillées,  
Nous font rêver.  
On joue dans le jardin,  
On s'y sent vraiment bien,  
On travaille et on s'amuse.*

### Refrain

### Couplet 2 :

*Boum, Boum, fait mon cœur,  
Quand je suis de bonne humeur.  
Car ici, on grandit, on s'épanouit !  
On s'aime beaucoup, on se fait des bisous,  
Qui nous rendent doux.  
Parfois on se dispute,  
Puis on reprend confiance,  
Et on écoute avec patience*

### Pont

*Saint Dominique,  
C'est d'la dynamite,  
Quand les âges sont mélangés,  
On s'entraide jeunes et aînés,  
Du plus petit au plus grand,)  
On apprend en s'amusant !) Bis*

### Refrain

# **Toute l'équipe éducative vous souhaite une excellente année scolaire 2025-2026**

*Depuis le pincement au cœur qu'il ressent quand il se trouve tout seul dans sa nouvelle école, jusqu'au jour où il découvre la fierté de réussir quelque chose avec une équipe, chaque enfant va développer de multiples facettes de sa personnalité.*

*À Saint-Dominique, les adultes qui l'accompagnent dans ce parcours veilleront non seulement à développer ses compétences intellectuelles mais seront également très attentifs à son épanouissement affectif, social, culturel et spirituel.*

*Notre devise « **Le fruit est dans la graine, seul importe de la faire germer en son temps** » invite chaque partenaire en lien avec l'enfant à lui accorder sa confiance, en veillant à le guider chaque jour pour qu'il puisse donner le meilleur de lui-même.*

*Une bonne collaboration éducative entre tous les acteurs (parents, enseignants, personnels extrascolaire, directions...) au profit de l'enfant représente le terreau de son enracinement dans les apprentissages et dans les valeurs fondamentales qui feront de lui un citoyen debout dans la vie. Notre logo en est la représentation symbolique.*

*Nous souhaitons à toutes les familles une année riche en découvertes et profonde en collaborations. Accorder une attention qualitative chaque jour à la scolarité de votre enfant est une démarche positive.*

*De plus, ce fascicule s'accompagne du « **R.O.I.** », des « **Règles de Vie** », ainsi que du document relatif au « **Droit à l'Image** ».*

*Pour prendre un bon départ, nous vous demandons de lire très attentivement ce livret, car tous ces documents réglementeront le quotidien de votre enfant.*

***Conservez-le, il vous sera utile tout au long de l'année.***

## ORGANISATION DE LA RENTRÉE

La rentrée a lieu **le lundi 25 août** :

- à 9h00 : pour les cycles 8/10 et 10/12
- à 9h30 : pour le cycle 5/8
- à 10h00 : pour le cycle 3/4 (mais uniquement les enfants de 4 ans nés en 2020)



**Les enfants du cycle 3/4 nés en 2022 (1<sup>ère</sup> maternelle) rentreront **le mardi 26 août à 8h30****

En échelonnant de la sorte la rentrée des divers cycles, nous pouvons mieux accueillir chacun et chacune, ancien ou nouveau.

## LES HORAIRES

**L'école est ouverte à partir de 7h45 et ferme ses portes à 17h50**

### **Horaire hebdomadaire du cycle 3/4**

| Lundi         | Mardi         | Mercredi     | Jeudi         | Vendredi      |
|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|
| 8h20 - 12h00  | 8h20 - 12h00  | 8h20 - 12h00 | 8h20 - 12h00  | 8h20 - 12h00  |
| 13h35 - 15h15 | 13h35 - 15h15 |              | 13h35 - 15h15 | 13h35 - 15h15 |

### **Horaire hebdomadaire des 5/12**

| Lundi         | Mardi         | Mercredi     | Jeudi         | Vendredi      |
|---------------|---------------|--------------|---------------|---------------|
| 8h20 – 12h10  | 8h20 – 12h10  | 8h20 – 12h10 | 8h20 – 12h10  | 8h20 – 12h10  |
| 13h40 – 15h20 | 13h40 – 15h20 |              | 13h40 – 15h20 | 13h40 – 15h20 |

Ces horaires correspondent au début des activités dans les classes.

Pour le cycle 3/4, les portes s'ouvrent dès 8h05. Les enfants des autres cycles ont accès à leur plateau dès 8h10.

**Soyez exigeants en famille, le retard n'est pas acceptable.**

# ÉPHÉMÉRIDES

## Calendrier de l'Enseignement obligatoire : 2025-2026

| Calendrier de l'Enseignement obligatoire : 2025-2026 |  |
|--|--|
| Rentrée scolaire                                     | lundi 25 août 2025   |
| Fête de la FWB                                       | samedi 27 septembre 2025                                       |
| Congé d'automne (Toussaint)                          | du lundi 20 octobre 2025 au dimanche 2 novembre 2025           |
| Jour de l'Armistice                                  | mardi 11 novembre 2025   |
| Vacances d'hiver (Noël)                              | du lundi 22 décembre 2025 au dimanche 4 janvier 2026           |
| Congé de détente (Carnaval)                          | du lundi 16 février 2026 au dimanche 1 <sup>er</sup> mars 2026 |
| Lundi de Pâques                                      | lundi 6 avril 2026   |
| Vacances de printemps (Pâques)                       | du lundi 27 avril 2026 au dimanche 10 mai 2026                 |
| Jeudi de l'Ascension                                 | jeudi 14 mai 2026  |
| Lundi de Pentecôte                                   | lundi 25 mai 2026  |
| Les vacances d'été débutent le                       | samedi 4 juillet 2026  |

### Date des différentes réunions de la rentrée ...

|  |                                  |
|--|----------------------------------|
| <b>Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025</b> | <b>18h30</b> pour le cycle 5/8   |
| <b>Lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025</b> | <b>19h45</b> pour le cycle 3/4   |
| <b>Mardi 2 septembre 2025</b>              | <b>18h30</b> pour le cycle 10/12 |
| <b>Mardi 2 septembre 2025</b>              | <b>19h45</b> pour le cycle 8/10  |



Ces dates sont données à titre indicatif et peuvent être sujettes à modification. Nous vous invitons donc à rester vigilant(e)(s) aux messages des enseignant(e)s.

# CONTACTS FAMILLES-ÉCOLE

## 1. Bulletins et rencontres avec l'enseignant :



En début d'année, une réunion est organisée, dans chaque cycle, pour présenter l'organisation pédagogique et les choix éducatifs de l'école.

Elle permet aux parents de poser les questions qui nécessitent une clarification.

Lors de la remise des « grands bulletins » trimestriels, les parents sont invités à une rencontre personnalisée, tant au point de vue des connaissances que du comportement.

Date des bulletins : 3 bulletins traverseront l'année scolaire.

Un courrier aux parents sera transmis en début d'année avec les dates de remise des bulletins pour les différents cycles.

Une dernière information reprenant les résultats de fin d'année sera remise aux parents au terme du mois de juin.

## 2. Contacts personnels :



Dans le cas où votre enfant est confronté à une difficulté particulière, vous pouvez rencontrer le professeur en lui demandant un rendez-vous via le journal de classe ou le petit carnet. Les difficultés rencontrées sont à traiter le plus rapidement possible et, pour cela, rien ne vaut un contact direct.

**En prenant rendez-vous, vous éviterez de déranger l'enseignant pendant les heures de cours ainsi qu'à tout autre moment où il doit s'occuper des enfants.**

Pour les urgences et les problèmes sans solution, les directions sont là pour vous aider.

**Concernant les bonnes nouvelles, les avancées significatives de votre enfant, les félicitations et les encouragements, n'hésitez pas à contacter au plus vite la ou les personne(s) concernée(s). Ces démarches sont pleinement source d'énergie et de valorisation.**

## 3. Documents :

Les documents de vos enfants sont des outils de liaison importants entre l'école et les familles.

À partir de cette année, nous enverrons la majorité des documents par courrier électronique. Néanmoins, certains documents, nécessitant une prise de position de votre part, vous seront transmis via la farde facteur de votre enfant.

**Sans avis contraire de votre part, cette disposition sera appliquée.**

**Notre site internet ([www.saintdominique.be](http://www.saintdominique.be)) est également une source d'information.**

**Merci de le consulter régulièrement.**

#### **4. Contacts avec le secrétariat :**

Pour tout renseignement : les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h10 à 12h00

TEL : 02/240.16.13

E-MAIL : [secretariat.fondamental@saintdominique.be](mailto:secretariat.fondamental@saintdominique.be)

## **CLASSE DE DÉPAYSEMENT**



À partir de la 3<sup>ème</sup> maternelle, les enfants partent régulièrement en Classes de dépaysement et de découvertes.

**Cette activité est en lien direct avec notre projet éducatif ; elle est intégrée dans le parcours scolaire de votre enfant et est donc obligatoire.**

Nous vous signalons que de nombreuses mutuelles vous proposent une intervention.

À votre demande, nous vous remettrons une attestation, après le séjour, dès que le paiement aura été effectué.

Les frais des classes de dépaysement seront portés sur votre facture trimestrielle, tout en respectant le cadre légal (décret de la gratuité) de ces activités.

**En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à contacter en toute confidentialité les directions.**

## L'INSPECTION MÉDICALE

L'inspection médicale scolaire est gratuite et obligatoire (Loi du 21 mars 1964).

Le centre P.S.E. (protection de la santé à l'école) choisi est l'U.C.L.

Responsable : Madame SERE, médecin.

Vous serez informés en temps voulu du jour et de l'heure prévus pour l'examen de votre enfant.

Selon l'article 5 de la loi de 1964, vous êtes censés adhérer à notre choix.

Si vous désirez toutefois vous y opposer, faculté que vous laisse la loi, vous êtes tenus de nous en aviser dans les quinze jours prenant cours à la date de la présente information.

En ce cas, la loi vous oblige à choisir vous-mêmes une autre équipe d'inspection médicale scolaire agréée et à faire procéder à l'examen requis dans les trois mois à dater de votre opposition.

En cas d'accident, l'école contacte les parents pour les informer.

Si une ambulance est nécessaire, l'enfant est conduit à l'hôpital le plus proche.





## Centre PMS libre de Schaerbeek

Place de l'Alma, 3 bte 9

1200 Bruxelles

Tél. : 02.896.54.49    [centre.schaerbeek@pmswl.be](mailto:centre.schaerbeek@pmswl.be)

L'équipe du Centre PMS est à la disposition des élèves, des parents, des enseignants et des éducateurs, pour toute question relative :

- au développement personnel et social des enfants ;
- à leur adaptation scolaire et aux questions d'apprentissage ;
- à une réflexion à propos de questions éducatives.

Nous prenons en compte les aspects psychologiques, sociaux et de santé qui influencent l'épanouissement global de l'enfant.

Les parents seront reçus sur rendez-vous soit au centre PMS soit à l'école.

Pour une demande de rendez-vous, les parents peuvent téléphoner au centre ou envoyer un e-mail.

L'équipe PMS de l'école se compose d'une psychologue, d'une assistante sociale et d'une infirmière sociale.

Vous trouverez leurs coordonnées sur le site internet de l'école et sur [www.pmswl.be](http://www.pmswl.be)

Les interventions de l'équipe PMS impliquent la gratuité et la garantie du secret professionnel.

En référence à l'arrêté du gouvernement de la Communauté Française du 19 mai 1995, les parents ont « la possibilité de refuser le bénéfice de la guidance individuelle organisée par le Centre PMS ».

Les parents concernés sont invités à demander, par écrit, au directeur du Centre, les formulaires prescrits pour ce refus.

## ASSURANCE SCOLAIRE

L'assurance scolaire couvre **les dommages corporels qui résultent d'un accident survenu à un enfant**:

- dans l'enceinte de l'école ou sur le chemin de l'école ;
- lors d'une activité, une excursion, un voyage organisés par l'école.

L'assurance scolaire **ne couvre pas** les dommages corporels dans le cas où un enfant :

- aurait quitté l'école en-dehors des heures autorisées ;
- participerait à une activité, une excursion, un voyage non organisé par l'école. Ainsi, ne sont pas couverts les dommages qui surviendraient lors d'une sortie organisée par un groupe d'élèves.

L'assurance scolaire **ne couvre pas** les vols qui surviendraient dans l'école.

Certaines familles souscrivent une assurance « responsabilité civile familiale » ; une initiative à la fois judicieuse et utile. Il convient cependant de prêter attention aux clauses relatives à la franchise.

### Documents à remplir en cas d'accident :

- Un feuillet de déclaration à compléter par le responsable de l'enfant au moment de l'accident et par les parents.
- Ce document est à remettre le plus rapidement possible au secrétariat qui le transmettra à la compagnie d'assurance pour ouverture du dossier.
- Un certificat médical à remplir par le médecin et à remettre au secrétariat qui transmettra à la compagnie d'assurance.
- Dès réception du dossier, la compagnie d'assurance prendra contact avec les parents pour les démarches et remboursements.



## LES ACTIVITÉS SPORTIVES

### LE COURS DE PSYCHOMOTRICITÉ POUR LES 3/4 ANS

La psychomotricité joue un rôle déterminant dans le développement de l'enfant ; elle favorise son épanouissement mental et moteur, permet de soutenir ses apprentissages ainsi que d'évoluer dans différents types d'activités : circuits, ateliers, parcours, jeux de coopération, jeux d'opposition, pratiques Aucouturier (psychomotricité relationnelle), expression corporelle, danses, rondes, rythmes, schéma corporel, notions spatiales, ...

Les enfants ont deux heures de psychomotricité par semaine.

Les enfants ne se changent pas pour les cours, la tenue sportive se compose donc uniquement de sandales de gymnastique blanches. Toutefois nous demandons que les enfants portent des vêtements confortables qui leur permettent de bouger facilement.



### LE COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE

Les élèves du cycle 5/8, du cycle 8/10 et du cycle 10/12 ont deux heures de sport par semaine. Tout au long de l'année, ils auront l'occasion de découvrir différentes disciplines stimulantes pour le bon développement du corps et de l'esprit.

La tenue sportive se compose : d'un short foncé (bleu ou noir), d'un t-shirt blanc uni\* et d'une paire de sandales de gym ; le tout placé dans un sac de sport qui reste à l'école.

Pour les activités qui se donnent à l'extérieur, la tenue peut être complétée en fonction de la météo par : un pantalon et un pull de sport, une veste imperméable et une paire de chaussures de sport.

Les 10/12 alterneront souvent entre moments en salle et moments à l'extérieur ; prévoyez une tenue sportive adaptée (voir ci-dessus).

\*Pour ceux qui le souhaitent, le t-shirt blanc de l'école est vendu au prix de 3,50€ au secrétariat. Il est possible de l'acheter toute l'année auprès du secrétariat.

**Une vente de t-shirts de gymnastique sera organisée, pour ceux qui souhaitent se le procurer via l'école, le lundi 25 août de 9h00 à 10h30.**

## LE COURS DE NATATION

Un apprentissage de la natation est proposé au cycle 8/10. Ces séances seront données le jeudi à la piscine du Neptunium. Une alternance entre sport et natation sera proposée à toutes les classes du cycle tout au long de l'année.

Pour les cours de natation, les enfants auront besoin : d'un maillot et d'une serviette de bain bien rangés dans un sac de sport. Le bonnet sera fourni soit par vos soins, soit par le professeur en fonction du niveau de nage des enfants (jaune pour les non-nageurs et bleu pour les nageurs) et vous sera, dans ce cas, facturé par l'école. Les lunettes de piscine ne sont pas autorisées pour les non-nageurs (bonnet jaune).

## FONDAMENTALEMENT FÊTE, C'EST QUOI ?

Fondamentalement Fête (FF) est une ASBL dynamique qui joue un rôle essentiel dans la vie de notre école.

Crée pour rassembler et fédérer parents, élèves et enseignants, elle a pour mission de récolter des fonds destinés à financer des projets qui profitent directement à la communauté scolaire.

Ces projets, proposés par des parents, des professeurs ou la direction, visent à enrichir l'expérience éducative et à renforcer les liens au sein de l'école.

Pour atteindre ses objectifs, FF organise plusieurs événements festifs tout au long de l'année, chacun conçu pour plaire à un large public et renforcer l'esprit de communauté.

Parmi ces événements, on retrouve :

- les apéros conviviaux, parfaits pour échanger et se retrouver dans une ambiance détendue.
- une soirée cabaret bisannuelle, où talents et convivialité sont à l'honneur.
- une soirée contes, magique et captivante pour les petits et les grands.
- la brocante bisannuelle, un moment idéal pour chiner et faire de belles rencontres.
- une soirée dansante réservée aux parents.

Ces événements ont un double objectif :

- créer des moments de partage et récolter des fonds pour financer des projets innovants ou utiles pour l'école.

En fin d'année, ces projets sont examinés lors d'une Assemblée Générale, où chaque porteur de projet est invité à présenter son idée. Cela garantit une transparence totale et une prise de décision collaborative entre les membres de l'ASBL et la direction.

- participer à ces événements, c'est non seulement soutenir l'école, mais aussi contribuer à bâtir une communauté scolaire soudée et active. Que ce soit pour proposer un projet, donner un coup de main lors d'un événement ou simplement venir partager un moment agréable, votre implication est essentielle à la réussite de cette belle aventure !

Deux options s'offrent à vous pour rejoindre Fondamentalement Fête :

- **soit vous devenez « membre de FF »,** le comité restreint qui imagine, planifie et organise les activités (des enseignants, des parents et les deux directeurs) ;
- **soit vous devenez un « ami de FF »,** disponible pour un tas de petites choses de manière plus ponctuelle.



Toutes les idées, aides et/ou compétences sont les bienvenues !

N'hésitez pas à nous contacter :

[fondamentalementfete@gmail.com](mailto:fondamentalementfete@gmail.com)

<https://ffsaintdo.be/>



## LA BIBLIOTHÈQUE

Bienvenue à toutes et à tous à la bibliothèque, un lieu convivial où l'on cultive le plaisir de lire et de chercher les réponses à nos questionnements. La bibliothèque renferme une multitude de livres documentaires et de livres de littérature jeunesse. C'est un lieu d'animations diverses : Prix Versele, recherche documentaire, lectures « plaisir », rencontres d'auteurs/autrices et d'illustrateurs/illustratrices, etc.



L'espace est accessible tous les jours de la semaine, pendant et après les heures de classe, selon l'horaire affiché sur les portes de la bibliothèque.

Pour les élèves du **cycle 3/4**, l'accès se fait de 2 façons : soit en compagnie du/de la titulaire, soit après la classe, avec l'adulte qui vient rechercher l'enfant.

Pour les élèves des **cycles 5/8, 8/10 & 10/12**, l'accès se fait de façon autonome et/ou en compagnie du/de la titulaire, ou encore des parents. Pour tous, le prêt est limité à **3 livres maximum (dont une seule BD)**, pour une durée de **15 jours**. Un prêt peut être **prolongé** sur demande et sur présentation du livre en question.

La bibliothèque offre à chaque élève :

- une mine d'or d'informations permettant d'effectuer des recherches et de nourrir sa curiosité ;
- un espace de lecture accessible pendant les cours et la récréation du matin ;
- un accompagnement dans ses recherches ;
- un « coin lecture » sous le préau, lors de toutes les récréations.

En retour, l'enfant s'engage à :

- prendre soin des livres, à la bibliothèque et en-dehors de celle-ci ;
- rapporter son/ses livre(s) à temps ou à venir le/les prolonger avant que la durée du prêt ne soit dépassée.

Le non-retour ou l'endommagement d'un livre entraînera une participation aux frais de remplacement. Des rappels sont réalisés en cours d'année pour éviter ce type de désagréments. Merci d'aider vos enfants à être en ordre à ce niveau.

L'accueil des élèves est assuré par un membre de l'équipe en charge de la bibliothèque et d'une joyeuse équipe de parents d'élèves/de professeurs et de grands-parents qui donnent un peu de leur temps, chaque semaine, bénévolement. MERCI à eux ☺!

Bienvenue aux petits et grands, ainsi qu'aux parents et grands-parents !  
AU PLAISIR DE VOUS Y CROISER !

*Cécile & l'équipe des bibliothécaires bénévoles.*

PS : En fonction de nos besoins, un appel aux bénévoles pourrait être lancé en septembre.

## ASSOCIATION DES PARENTS



L'Association des Parents de Saint Do (AP) est constituée de tous les parents de l'école.

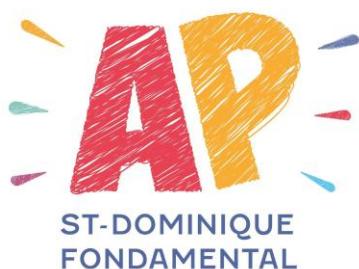
Elle est représentée par le noyau, un premier cercle de 17 parents, et d'un second cercle de parents motivés, désireux de porter différents projets au sein de l'école.

L'AP a pour mission, entre autres, d'assurer un rôle d'intermédiaire entre les parents d'élèves et l'école (direction et enseignants), dans un partenariat positif et constructif. Elle se veut ouverte à tou(te)s, au dialogue et à l'écoute du plus grand nombre.

L'AP porte et encadre des projets articulés autour de thématiques précises auxquelles chaque parent peut apporter sa contribution s'il/elle le souhaite.

Pour des infos plus complètes sur l'AP, rendez-vous sur le site :

<https://sites.google.com/view/apstdo/> et si vous souhaitez contacter le noyau, écrivez-nous à l'adresse email : ap.fp@saintdominique.be



## LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

L'ASBL Every Sports, animée entre autres par des professeurs de l'école, organise des activités en dehors des temps de cours.

Pour les enfants, elles sont proposées sur le temps de midi et après 15h35. → Inscriptions en ligne.

Pour les adultes, les activités ont lieu le lundi soir à partir de 19h30 (badminton). → Inscriptions directement via le 0496/54.28.26.

Quelques dates à retenir :

- **Semaine du 25/08/25 et du 05/09/25 : portes ouvertes**
- **06/09/25 à 20h00 : début des inscriptions en ligne : <https://every-sports.be>**
- **Semaine 15/09/25 : début des cours**

Toutes les informations à ce propos vous seront envoyées par mail au plus tard le 22/08/2025.  
Soyez vigilant, vérifiez vos spams et contactez-moi si vous n'avez rien reçu.

### QUI CONTACTER ?

Jean-Louis Legrand – (ancien) professeur d'éducation physique :

0496/54.28.26.

[parascolairesaintdominique@gmail.com](mailto:parascolairesaintdominique@gmail.com)



# ESTIMATION DES FRAIS SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2025-2026

Comme vous le savez, l'accès à l'Enseignement obligatoire constitue l'un des fondements clés de notre société et de notre système scolaire. Ce document a pour objectif de vous fournir des informations sur les mesures adoptées en matière de gratuité d'accès à l'enseignement obligatoire.

Nous voulons attirer votre attention sur le système de décomptes périodiques trimestriels mis en place à Saint-Dominique. L'objectif de ce type de décompte est de favoriser, pour les familles, l'information et la clarification des frais réclamés par l'Institut.

En ce qui concerne **les classes maternelles, les P1, les P2 et les P3**, la Communauté française nous octroie un budget dans le cadre de la gratuité scolaire pour diminuer vos frais.

Ainsi, seul le montant restant dû figure sur votre facture.

Voici les frais scolaires auxquels vous pouvez vous attendre pour cette année scolaire 2025-26 :

|  | <b>Cycle 3/4</b>         | <b>Cycle 5/8</b>   | <b>Cycle 8/10</b>                   | <b>Cycle 10/12</b>                  |
|--|--------------------------|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| Activité(s) culturelle(s)<br>(transport & entrée)  | +/- 3,75€                | +/- 9,30€ (P1-P2)<br>+/- 3,75€ (M3)  | +/- 10,00€                          | +/- 10,00€                          |
| Activités sportives<br>(transport & entrée)        | 29,80€                   | +/- 20,49€   | 12,80€                              | 32,10€                              |
| Activités extérieures<br>et classes de dépaysement | La ferme :<br>+/- 25,68€ | Classes de dépaysement pour<br>les 3 plateaux avec pour les :<br><b>M3</b> : max. 120,25€<br><b>P1-P2</b> :<br><i>Palogne</i> : +/- 125,00€<br><i>Chevetogne</i> : +/- 165,00€<br><i>LLN</i> : +/- 125,00€ | Prévu en 2025-26 :<br>(+/- 190,00€) | Prévu en 2025-26 :<br>(+/- 540,00€) |

Ces montants vous sont transmis à **titre d'information**, tout en sachant que le prix des activités et celui des transports peuvent encore évoluer.

Un courrier plus précis vous sera envoyé début septembre, dès que les confirmations des activités seront reçues.



**Dans le tableau ne sont pas repris les services de garderie, de pique-nique et de dîner chaud payés à l'école ainsi que les frais d'étude surveillée payés à Every Sports ASBL.**

Nous vous rappelons que les enseignants peuvent vous inviter à acheter des manuels scolaires d'exercices pour votre enfant. **Si tel est le cas, une demande formelle vous sera envoyée.** Ces achats

se font en général par des commandes groupées, ce qui permet de diminuer le prix d'achat. De plus, certains abonnements à des revues vous sont également proposés, sans aucune obligation.

Nous tenons également à rappeler que **tous les services (garderie, pique-nique, dîner chaud) sont à régler via la facturation par virement bancaire**. Si vous inscrivez votre enfant à un service de manière occasionnelle, un écrit de votre part suffit. Ce service sera porté à votre crédit lors de la facture suivante.

### FAIRE UN DON ...

L'école dispose d'une caisse sociale alimentée notamment par la vente des photos. Cette caisse a pour vocation de soutenir les familles rencontrant des difficultés financières. Si vous êtes dans le cas, n'hésitez pas à prendre contact avec les directions en toute confidentialité.

En ce qui concerne les « activités de classes » ne faisant pas l'objet d'une participation individuelle, un appel aux dons sera lancé au cours de l'année, avec le soutien de l'AP. Ces contributions permettront, dans la mesure du possible, d'ajouter un peu de rêves et de contenus (ouvrages, matériel spécifique) aux nombreux projets réalisés dans les plateaux.

La gratuité est une chose, l'appel aux dons permet d'autres choses.

Si vous souhaitez faire un don, vous pouvez l'exécuter sur le compte :

**BE93 2100 5155 7067**

Avec la mention « DON »



## GARDERIE (ÉCOLE) & ÉTUDE (EVERY SPORTS)

### Pour les garderies :

L'horaire des garderies est le suivant :

- Accueil du matin : de 7h45 à 8h20  
(entrée « peuplier »)
- Garderie du soir : de 15h40 à 17h50 garderie ou étude  
(entrée et sortie par la porterie)
- Garderie du mercredi : de 12h30 à 17h50  
(entrée et sortie par la porterie)

Pour la garderie du soir des enfants du 3/4, prévoyez un goûter simple, à manger seul.

**Les parents sont tenus de reprendre leurs enfants au plus tard à 17h50.**

**À partir de 17h50, le quart d'heure entamé revient à 15,00€ ; montant qui vous sera facturé**

Pour les services, les tarifs et les horaires sont repris dans l'encart p.23.

**Nous vous rappelons que, lorsque vous venez chercher votre enfant pendant le temps de garderie, vous devez signer, auprès de l'accueillante de votre enfant, le registre de fréquentation de l'accueil extrascolaire.**

Si l'enfant part avec une autre personne que les parents, celle-ci doit être munie d'une autorisation des parents. Sauf si les éducatrices en ont été informées le matin, à l'accueil ou par téléphone, en début de garderie.



**Pour la sécurité de votre enfant, nous vous demandons après 15h40 de :**

1. **Vous signaler auprès de l'accueil lorsque vous entrez dans l'Institut,**
2. **Informier un membre du personnel éducatif lorsque vous récupérez votre enfant et/ou d'autres enfants,**
3. **Vous signaler à nouveau auprès de l'accueil par un signe, lorsque les enfants quittent l'établissement avec vous.**

Adresse mail pour l'accueil extrascolaire :  
[secretariat.fondamental@saintdominique.be](mailto:secretariat.fondamental@saintdominique.be)



### **Pour l'étude (8/10 & 10/12) :**

L'étude est organisée par Every Sports en étroite collaboration avec la Direction. Afin de garantir un service de qualité, deux groupes de 12 enfants maximum par cycle sont constitués le lundi, le mardi, et le jeudi. Encadrée par des enseignants de l'école, cette étude n'est pas un temps de cours, ni une remédiation, mais elle offre un accompagnement au travail. Les élèves y bénéficient d'une aide dans l'organisation de leur travail, d'un climat de travail idéal, et de la présence d'un professeur à qui poser leurs questions.

**L'étude commence à 15h35 et se termine à 16h35.**

Pour préserver la qualité de travail, les enfants **ne sont pas autorisés** à quitter l'étude plus tôt.

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à la garderie, à l'issue de l'étude.



**L'inscription à l'étude se fait** via le formulaire **Forms** qui vous sera transmis par le secrétariat.

**À noter :**

**Aucune étude n'est organisée la 1<sup>ère</sup> semaine d'école, ni la dernière semaine de l'année scolaire.**

## ORGANISATION DU MODE DE PAIEMENT

L'inscription aux services (garderie, pique-nique, dîner chaud, etc.) se fait via le formulaire **Forms** qui vous sera envoyé par le secrétariat et ce **pour l'année scolaire complète**.



**La fiche des services doit nous être impérativement retournée dûment complétée au plus tard le 18 août 2025.**

Les modifications en cours d'année peuvent se faire uniquement **en fin de trimestre** (sauf cas exceptionnels qui nécessitent, au préalable, un contact avec la direction).

**La demande de modification doit être remise par écrit au secrétariat :**

- **pour le 1<sup>er</sup> décembre 2025**
- **pour le 9 mars 2026**

**Les services commandés sont à payer jusqu'au moment de la notification des modifications.**

Sur base de ce document, vous recevrez **3 FACTURES TRIMESTRIELLES**.

Vous pourrez choisir entre **deux modes de paiement** :

- soit **un seul versement** à la réception de la facture **via un virement bancaire**.
- soit un paiement échelonné sur le trimestre en cours, en accord avec la direction.

Les services « **occasionnels** » doivent répondre à de réelles situations d'urgence ou d'exception (voir tarifs p.23).

Les garderies font également partie des services facturés. Néanmoins nous pouvons comprendre des situations exceptionnelles, celles-ci vous seront facturées en garderie occasionnelle (voir tableau p.23).

Pour que votre enfant puisse bénéficier **occasionnellement d'un pique-nique**, vous devez prévenir le secrétariat par mail. Le repas ou pique-nique vous sera facturé par le service facturation (voir tarifs page p.23).

**ABSENCES : En cas d'absence, les repas chauds ne seront remboursés que sur présentation d'un certificat médical d'un minimum d'une semaine.**

Les factures tiennent compte des journées pédagogiques, des journées sportives et des classes de dépassement.

**Une permanence « Factures » vous est proposée chaque jeudi matin (8h30 – 11h30) au secrétariat.**



Votre enfant ne pourra être inscrit que dans l'un des services proposés :

- soit le pique-nique,
- soit le dîner chaud.

Il ne vous sera désormais plus possible d'alterner les deux options et d'inscrire votre enfant dans un scénario mixte, ni même au dîner chaud occasionnel.

Si votre enfant venait à oublier son pique-nique à la maison, un repas simple composé d'un sandwich et d'un bol de soupe lui sera proposé et vous sera facturé au prix de 2,50€.

### De la qualité dans les assiettes de nos enfants ...

Depuis septembre 2019, il a été décidé d'intégrer un projet proposé par Bruxelles-Environnement pour améliorer la qualité des repas préparés par des « cantines scolaires » en proposant un repas équilibré et de qualité aux enfants et renforcer la durabilité des repas.

Comment ?

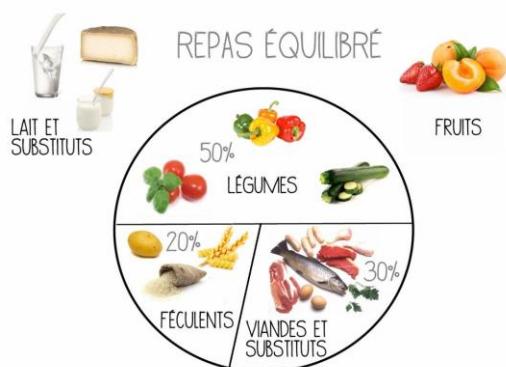
- en favorisant l'utilisation de produits locaux et issus de circuits courts,
- en proposant un menu végétarien,

Pour ce faire, notre équipe est guidée par un expert de Bruxelles-Environnement.

Concrètement, les menus seront composés notamment :

- **d'un menu poisson (1x/sem.),**
- **d'un menu végétarien (1x/sem.),**
- **d'un menu accompagné de frites au maximum 1x/mois.**

Avec une tournée dans les jours.



### Important !!!

Concernant les repas chauds, l'école ne gère aucune exception alimentaire.

## TARIFS DES SERVICES 2025-2026

| SERVICES   | PRIX PAR JOUR                       |  |                                   |                                   |
|--|-------------------------------------|--|-----------------------------------|-----------------------------------|
|  | 3/4 ANS                             | 5/8 ANS  | 8/12 ANS                          |                                   |
| REPAS CHAUD +<br>ENCADREMENT   | <b>EN ABONNEMENT<br/>UNIQUEMENT</b> | 6,20€  | 7,20€                             | 7,80€                             |
| PIQUE-NIQUE<br>(ENCADREMENT / LA SOUPE EST<br>OFFERTE EN MATERNELLE) | ABONNEMENT<br>OCCASIONNEL           | 1,60€<br>2,00€   | 1,60€<br>2,50€                    | 1,60€<br>2,50€                    |
| GARDERIE DU SOIR   | ABONNEMENT<br>OCCASIONNELLE         | 3,60€<br>5,00€   | 3,60€<br>5,00€                    | 3,60€<br>5,00€                    |
| ÉTUDE DIRIGÉE  | ABONNEMENT VIA<br>Every Sports      |  |                                   | 2,50€                             |
| GARDERIE APRÈS-ÉTUDE   | ABONNEMENT                          |  |                                   | 2,00€                             |
| GARDERIE MERCREDI  | ABONNEMENT<br>OCCASIONNELLE         | 12h30/14h30<br>12h30/17h50<br>12h30/14h30<br>12h30/17h50 | 2,50€<br>6,80€<br>5,00€<br>12,50€ | 2,50€<br>6,80€<br>5,00€<br>12,50€ |



## DISPOSITIONS ET FOURNITURES CONCERNANT LE CYCLE 3/4

### 1. L'accueil (de 8h05 à 8h20)

**Début : 8h05.** Les couloirs ne sont accessibles qu'à partir de cet instant, pas avant. L'accueil est une activité comprise dans les heures de cours. Les institutrices qui donnent le signal pour entrer dans les couloirs.

**Limite : 8h20.** Les activités commencent par le bonjour, instant de calme et d'attention. Si votre enfant arrive après 8h20, accombez-le jusqu'au pas de la porte sans la franchir...

**L'enfant apporte son cartable tous les jours, matin et après-midi.**

Veillez donc à être ponctuel pour le bien être de votre enfant et pour le respect de la classe et de l'enseignant.

### 2. L'entrée et la sortie

L'entrée se fait par le grand préau, même en cas de mauvais temps.  
Le couloir du 3/4 est un lieu de travail, merci de ne pas l'emprunter.

### 3. La collation de 10h00

La collation sera collective et saine (fruits ou légumes), apportée à tour de rôle par un enfant. Un calendrier précis vous sera fourni, en temps voulu, afin de démarrer cette tournée.

Pour la boisson, chaque enfant aura sa gourde, avec bouchon « sportif » que l'enfant peut ouvrir par lui-même, remplie uniquement d'eau. Les berlingots sont interdits.

### 4. Les vêtements

Les vêtements sont marqués au nom de l'enfant.

Ils sont simples et faciles à enfiler, munis d'une attache (« lichette »).

**PAS DE SALOPETTE !!!**, ni de ceinture, ni de bretelles. Moufles, bonnet et écharpe sont fixés au manteau et marqués au nom de l'enfant.

Un change complet, marqué au nom de l'enfant est à prévoir et à renouveler à chaque accident, et en fonction de la saison. Ceux-ci seront placés dans un sac en tissu, de type sac de gym, au nom de l'enfant, accroché à son portemanteau.

Au moment de choisir des chaussures à votre enfant, merci d'opter uniquement pour les modèles avec velcros (scratches).

L'horaire de gymnastique sera affiché aux valves. Les jours de gymnastique de votre enfant, veillez à l'habiller d'une tenue sportive (pas de jupes ou robes, question de sécurité !).

Régulièrement, les vêtements perdus et non marqués sont donnés à une œuvre.

## 5. Sieste

Tous les « chatons » font la sieste de 12h40 à 14h15. Chacun apporte sa couverture (elle sera reprise aux grands congés pour être lavée). Si l'enfant a besoin d'un doudou pour s'endormir, **prévoyez-en un qui restera à l'école**. **Le tout doit être marqué aux nom et prénom de l'enfant**. La tutte sera aussi marquée (par une nominette) au nom de l'enfant et donnée au titulaire (**elle reste à l'école**). Si des langes sont nécessaires merci d'apporter un paquet de langes à velcro (**pas de langes culottes**) et d'indiquer le nom de l'enfant sur le paquet.

## 6. Petites fournitures

(En lien avec l'art.100 du décret « Mission »)

### Pour les 3 ans :

Pour le confort de votre enfant :

- 1 couverture pour la sieste marquée de manière visible au nom et prénom entiers de l'enfant.
- plusieurs changes complets dans un sac **en tissu (le tout marqué au nom de l'enfant)**
- 2 tabliers en **TISSU** à longues manches, avec lichette, **marqués au nom de l'enfant**.
- 1 livre d'histoire, neuf, ou d'occasion, en bon état, plastifié, pour la bibliothèque de la classe (adapté à leur âge) (**pas de Disney, ni d'imagiers**).
- 1 cartable que l'enfant puisse ouvrir seul et assez grand pour y mettre la boîte à tartines et la gourde (**marqué de manière visible au nom, prénom de l'enfant, à l'extérieur du cartable**) **PAS DE CARTABLE À ROULETTES**
- 1 livre de coloriage (**taille A4 max.**)
- 1 paire de sandales de gym
- 1 gourde à bouchon sportif **que l'enfant puisse ouvrir seul**
- 1 petit rouleau sac plastique ( $\pm 10$  L), pour le retour des vêtements sales
- 2 boîtes de mouchoirs en papier **par trimestre** (merci d'indiquer le nom de votre enfant)
- 2 paquets de lingettes **par trimestre**

### Pour les 4 ans :

Pour le confort de votre enfant :

- 1 livre d'histoire, neuf, ou d'occasion mais en bon état, plastifié (non nominatif) pour la bibliothèque de la classe (adapté à leur âge) (**pas de Disney et pas d'imagiers**)
- 1 livre de coloriage (**taille A4 max.**)
- 2 tabliers en **TISSU** à longues manches **marqués au nom de l'enfant**.  
Si vous le désirez, de magnifiques tabliers (fabriqués dans un atelier protégé) sont disponibles au secrétariat au prix de : 32,00€

- 1 cartable que l'enfant puisse ouvrir seul et assez grand pour mettre la boîte à tartines et la gourde (marqué de manière visible au nom, prénom de l'enfant, à l'extérieur du cartable) PAS DE CARTABLE À ROULETTES)
- 1 paire de sandales de gym
- 1 gourde à bouchon sportif
- au moins 2 changes complets dans un sac en tissu (le tout marqué au nom de l'enfant)
- 2 boîtes de mouchoirs en papier **par trimestre**

## 7. Règles et Éducation

Les jouets et petits objets personnels sont strictement interdits (même les montres, bracelets, colliers, ...). Ils provoquent la convoitise et se perdent. Si l'enfant a besoin d'un soutien affectif (exemple : peluche), avertissez-en le titulaire et marquez-le. En famille, aidez votre enfant à être le plus autonome possible : habillage, propreté... Vivre en collectivité est un grand pas dans la vie et nécessite indépendance et débrouillardise.

**Réunion de rentrée se tiendra le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 à 19h45**



Cette date est donnée à titre indicatif et peut être sujette à modification.  
Nous vous invitons donc à rester vigilant(e)(s) aux messages des enseignant(e)s.



## DISPOSITIONS ET FOURNITURES CONCERNANT LE CYCLE 5/8

### 1. L'accueil :

- 8h10 : Les enfants sont accueillis sur leur plateau.
- 8h10 à 8h20 : Moment privilégié et nécessaire pour les échanges.
- 8h20 : Début des activités.

### 2. Le matériel scolaire :

Tout le matériel scolaire (crayon, colle, ciseaux, latte...) est fourni via le budget « gratuité » de la Communauté Française. Toutefois, en cas de détérioration volontaire, il sera demandé aux parents de fournir un nouvel outil.

Dans le courant de l'année, toutes les 1<sup>ères</sup> et 2<sup>èmes</sup> primaires auront besoin de deux cahiers d'exercices de calculs. Si vous acceptez de passer via les commandes de l'école, ce matériel spécifique apparaîtra sur votre facture trimestrielle.

**En dehors de ce matériel, voici, à titre indicatif et facultatif, ce dont votre enfant aura besoin dès le lundi 25 août.**

**Pour TOUS les enfants** (3<sup>ème</sup> maternelle, 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaires)

- 1 tablier en TISSU (ni chemise, ni tee-shirt, ni matière plastique)
- 1 GRAND CARTABLE, indispensable, même pour les enfants de maternelle, pouvant contenir classeurs, fardes, boîte à tartines...
- 1 gourde - de préférence en métal – de bonne qualité pour éviter les fuites dans le cartable
- 1 équipement pour le sport – voir rubrique « Les activités sportives »
- 2 boîtes de mouchoirs en papier

**Uniquement pour les 1<sup>ères</sup> et 2<sup>èmes</sup> primaires des plateaux rouge et bleu**

- 1 trousse boudin vide

**Nous recherchons des affiches pour nos ateliers peinture, ainsi que des feuilles de brouillon. Si vous avez la possibilité de nous en fournir, d'avance un grand merci !**

Par ailleurs, si vous avez dans vos trésors un livre, en bon état et adapté à l'âge de votre enfant, vous pouvez l'offrir à la bibliothèque de la classe.

Il est indispensable de vous procurer l'abonnement STIB (MOBIB). Nous l'utilisons lorsque la classe se déplace pour une visite. L'abonnement en tant que tel est gratuit pour les enfants de 6 à 11 ans qui habitent l'agglomération bruxelloise. Vous ne paieriez cependant 6,00€ pour la carte Mobib

**La réunion de rentrée aura lieu le lundi 1<sup>er</sup> septembre 2025 à 18h30.**



**Cette date est donnée à titre indicatif et peut être sujette à modification.**

**Nous vous invitons donc à rester vigilant(e)(s) aux messages des enseignant(e)s.**



## DISPOSITIONS ET FOURNITURES CONCERNANT LE CYCLE 8/10

### 1. Matériel à prévoir pour tous les élèves :

- 1 **cartable solide** pouvant contenir facilement 1 classeur, 2-3 cahiers ou fardes, sa pochette, sa gourde et son pique-nique.  
= 1 cartable simple/classique à porter sur le dos qui permet de ranger ses affaires sans les abîmer. Les fardes et classeurs y sont préservés.



**Attention : pas de roulettes**

- 1 réserve de **mouchoirs** en papiers
- 1 **gourde** d'eau (solide et durable)
- 1 **paire de pantoufles** à semelles rigides qui tiennent entièrement aux pieds (type sabot en plastique « Crocs », de la marque de votre choix bien sûr)

### 2. Matériel à prévoir pour les 3<sup>èmes</sup> (les jeunes) uniquement :

Prévoir deux trousse vides.

Les élèves recevront du titulaire leur matériel à marquer à leur prénom dès la rentrée.

### 3. Matériel à prévoir pour les 4<sup>èmes</sup> (les ainé(e)s) uniquement :

- **Une pochette suffisamment grande contenant :**
  - 1 stylo
  - des cartouches d'encre bleue
  - 2 crayons ordinaires
  - 1 gomme
  - 1 bic à 4 couleurs classiques (rouge + bleu + noir + vert)
  - 1 tube de colle blanche
  - 1 taille-crayon avec réceptacle
  - 4 marqueurs fluo (donc 1 jaune, 1 vert, 1 bleu + 1 autre couleur au choix)
  - 1 latte RIGIDE et durable de 15-20 centimètres
  - 1 paire de ciseaux
- **Une deuxième pochette contenant :**
  - 12 à 18 magicolors d'épaisseur moyenne
  - 12 à 18 crayons de couleur de qualité
- **Autre matériel :**
  - 1 latte de 30 centimètres RIGIDE et durable
  - 1 jeu de cartes (inscrire le prénom sur chaque carte)
  - 1 bloc de dessin format A4 (minimum 200 gr/m<sup>2</sup>)

- 1 classeur bleu format quarto à 2 anneaux ( $\pm$  4 cm d'épaisseur) AVEC LEVIER
- le classeur d'éveil religieux (jaune) et le classeur de néerlandais (vert) AVEC TOUTES LES FEUILLES DE L'ANNÉE PASSÉE
- **Matériel qui sera fourni et facturé PAR L'ÉCOLE (facultatif) :**
  - marqueurs effaçables Staedtler Lumocolor 305
  - 1 livre « Atelier Lecture » selon le plateau

**Tout le matériel personnel est à marquer au prénom de l'enfant de manière durable.**



**Attention : pas d'effaceur, pas de Tipp-Ex, ni de Legami.**

**4. Autres informations utiles pour tous les élèves :**

- **Réunion de rentrée :**  
La réunion de rentrée aura lieu **le mardi 2 septembre 2025 à 19h45**.  
Merci de l'inscrire dès à présent dans votre agenda.
- **Carte MOBIB (abonnement gratuit)**



**Cette date est donnée à titre indicatif et peut être sujette à modification.**

**Nous vous invitons donc à rester vigilant(e)(s) aux messages des enseignant(e)s.**



## DISPOSITIONS ET FOURNITURES CONCERNANT LE CYCLE 10/12

En agglomération bruxelloise, l'abonnement de tram et de bus de la Stib en tant que tel est gratuit pour les enfants de 6 à 11 ans. Vous devrez néanmoins débourser 6,00€ pour la carte Mobib.

**Nous l'utiliserons lorsque la classe se déplacera pour la visite d'un musée ou d'une exposition...**

**Gymnastique et sport** : se rapporter à la rubrique « Les activités sportives ». Pensez à la planète, essayez de récupérer au maximum le matériel des années précédentes.

**Merci d'indiquer le prénom et le nom de famille (pas d'initiales) sur TOUT le matériel.**

### ➤ Pour tous :

- Remarques :
  - dictionnaire et Bescherelle (achetés en 8/10) à garder à la maison pour les travaux à domicile
  - pas d'effaceur et pas de Tipp-ex en classe
- 1 cartable solide
- 1 boîte à tartines (cette boîte permet de séparer les aliments, de ne plus utiliser ni de cellophane, ni d'aluminium et de ne plus contenir de plastique à usage unique)
- 1 gourde
- 1 équerre (type Aristo)
- 1 latte en bois
- 2 crayons gris
- 2 bâtons de colle (+/-40g)
- 1 boîte de 12 crayons de couleur
- des stylos billes : noir, vert, bleu et rouge
- 1 paire de ciseaux
- 1 taille crayon avec réservoir
- 1 stylo de bonne qualité
- 1 compas facile à utiliser
- 1 calculatrice (4 opérations)
- 3 boîtes de mouchoirs
- 1 essuie vaisselle personnalisé avec les nom et prénom de l'enfant, pour le dîner tartines
- 15 fiches plastiques pour le cours de néerlandais

### ➤ Pour les aîné(e)s (6<sup>ème</sup> primaire)

- Un bloc de feuille de couleur A4 de dessin (21 x 29,7 cm)

➤ Pour les 8/10 de l'école (5<sup>ème</sup> primaire) qui arrivent en 10/12 ET les nouveaux :



LES ENFANTS VENANT DU 8/10 SONT PRIÉS DE RAPPORTER À L'ÉCOLE, À LA FIN AOÛT, LEURS RÉFÉRENTIELS COMPLETS, LE CLASSEUR DE NÉERLANDAIS AINSI QUE CELUI D'ÉVEIL RELIGIEUX.

(Pour ce dernier, merci de garder les feuilles des cycles précédents).

- des intercalaires en carton (3x12)
- 1 farde à vues (minimum 100) solide
- 1 classeur épais (8 cm) à levier (couleur au choix **SAUF** jaune et vert)
- 1 bloc A4 (21 x 29,7 cm) de feuilles blanches pour le dessin (minimum 200g)
- 1 clé USB (minimum 1GO) – (gardée en classe)
- 2 pinceaux (1 fin + 1 gros)
- 1 classeur à anneaux 4 cm bleu en carton dur
- 1 pochette velcro A4 à perforations

➤ Pour les nouveaux uniquement :

- 1 classeur de néerlandais : un classeur VERT à levier de 8 cm
- 1 classeur d'éveil religieux : un classeur JAUNE à levier de 8 cm
- 3 fardes à vue rouges de 100 vues chacune pour les référentiels

**Appel au matériel :** Nous sommes à la recherche de panneaux type « affiches publicitaires » pour les exposés des enfants – Format A2

**Réunion de parents se tiendra le mardi 2 septembre 2025 à 18h30**



Cette date est donnée à titre indicatif et peut être sujette à modification. Nous vous invitons donc à rester vigilant(e)s aux messages des enseignant(e)s.

À découper .... Et à plastifier.

**Institut Saint-Dominique**



Photo à apposer

**2025-2026**

J'autorise ma fille – mon fils

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

À quitter l'école seul(e) aux jours et heures indiquées ci-dessous :

|       | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi |
|-------|-------|-------|----------|-------|----------|
| 12h10 |       |       |          |       |          |
| 15h20 |       |       |          |       |          |

Signature des parents :

